

CANCER DE LA PROSTATE

L'essentiel des recommandations :

En France et à l'étranger, aucune autorité sanitaire ni aucune société savante ne recommande le dépistage systématique par dosage du PSA chez les hommes sans symptômes. La HAS précise qu'il n'a pas été retrouvé d'arguments scientifiques permettant de justifier un dépistage du cancer de la prostate par le toucher rectal et par le dosage du PSA, y compris dans les populations considérés comme plus à risque

L'étude : «Le dépistage individuel du cancer de la prostate chez les hommes de 40 ans et plus, France, 2009-2015. Données du système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie

Les résultats de cette étude montrent que le nombre de dosages annuels du PSA reste encore élevé en France. Une évolution des pratiques visant à limiter le sur-diagnostic et le sur-traitement semble amorcée. Il est établi qu'aucun homme ne doit s'engager dans une démarche de dépistage sans avoir été tenu informé au préalable de l'ensemble des bénéfices, des limites du dosage des PSA et des risques éventuels du traitement du cancer de la prostate, lui permettant de prendre une décision éclairée.

Objectif du programme :

vérifiez que dans nos groupes Qualité, les participants respectent les recommandations en matière de dépistage du cancer de la prostate. Pour cela vous incluez dans cet audit les 15 prochains patients hommes de plus de 50 ans et vous vérifierez dans le dossier (voir feuille suivante intitulé "l'audit)